

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique en faveur de l'Outre-Mer notamment de l'île de la Réunion, à La Réunion le 21 août 2014.

Madame et Monsieur les ministres,
Monsieur le maire de Saint-Denis, cher Gilbert ANNETTE qui nous recevait,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le Président du conseil régional,
Madame la Présidente du conseil général,
Mesdames, Messieurs les élus,

Je veux d'abord vous remercier, pour l'accueil que vous m'avez réservé depuis le début de cette visite. J'y suis d'autant plus sensible que je devais être parmi vous le 25 juillet dernier. Un drame, une tragédie, m'a empêché d'honorer cet engagement. Chacun se souvient de la catastrophe de l'avion qui partait d'Ouagadougou et qui allait à Alger et que l'on a retrouvé, hélas, sans qu'il y ait le moindre survivant. J'ai considéré que mon devoir m'appelait auprès des familles pour que nous puissions leur donner toutes les informations, et tout connaître de ce drame.

Le report de cette visite s'imposait et, en même temps, je ne voulais pas qu'il s'écoule trop de temps. D'où la raison de ma venue ici en cette fin du mois d'août. Je suis conscient des problèmes que rencontre La Réunion. Le maire de Saint-Denis les a évoqués ou plutôt a dit l'essentiel : vous êtes le territoire où le chômage est le plus élevé de toute la France. Vous avez une jeunesse qui demande dignité, reconnaissance, espoir. Et la première priorité que je dois fixer pour La Réunion, comme pour la France, c'est l'emploi.

Nous savons que c'est difficile, que la conjoncture économique est ce qu'elle est, que nous avons des contraintes fortes, liées à la situation géopolitique qui est lourde, et aussi à une Europe qui peine à trouver le chemin de la reprise. Alors ? Nous avons défini une stratégie, fixé un cap. Mon rôle, ce n'est pas de changer en fonction des circonstances, c'est de mobiliser encore et encore davantage les moyens. Pas simplement ceux de l'Etat mais aussi ceux de l'ensemble des forces vives, pour que nous puissions trouver le plus rapidement possible le chemin de la croissance et de l'emploi.

Je ne viens pas à La Réunion pour la première fois, je connais bien cette région. J'y suis venu pour de multiples causes, politiques ou personnelles. Mais aujourd'hui c'est la première fois, comme Président de la République. Je connais La Réunion, ses élus, sa population, j'y suis attaché, je sais ce qu'elle m'a apporté. Je sais ce qu'elle donne au pays.

D'abord, cette présence dans l'Océan indien. L'histoire nous oblige. A l'instant, le maire de Saint-Denis évoquait ce qu'avait été le sacrifice de soldats durant les deux conflits mondiaux du XXème siècle. Encore aujourd'hui, dans nos forces armées, sont présents beaucoup d'originaires de l'Outre-mer, et particulièrement de La Réunion.

Lorsque je suis dans les commémorations, je n'évoque pas simplement le passé. Je ne regarde pas la gloire d'hier, j'essaie d'en tirer des leçons pour aujourd'hui et pour demain. Ceux qui sont venus nous sauver, ceux qui sont venus nous libérer, ils méritent aujourd'hui, au moins leurs descendants. au'on pave la dette. au'on honore les morts. au'on salue celles et ceux qui ont

...essentiels, que on paye la dette, que on mène les finances, que on crée des emplois et tout ce qui est partagé les valeurs essentielles de la République dans les moments les plus difficiles... C'est pourquoi je sais ce que la République doit à La Réunion.

Vous êtes la première collectivité d'Outre-mer. 850 000 habitants. Certains d'entre vous me le rappelaient : il y a 50 ans, combien y avait-il d'habitants sur l'île de La Réunion ? 250 000 ? 300 000 ? C'est dire si la dynamique démographique a changé la donne. Les démographes font partie de ces économistes qui ne se trompent jamais. C'est rare. Les démographes peuvent savoir ce que sera la population de la France, de La Réunion à l'horizon 2030. Vous serez 1 million. Ce qui justifie que nous puissions d'ores et déjà préparer l'avenir ensemble.

Etre un territoire dynamique au plan démographique est une chance, un atout, comme d'avoir une jeunesse abondante, à condition qu'elle soit bien formée, à condition qu'elle donne le meilleur d'elle-même. Nous devons renouveler les expériences, les modes de vie, innover... Chacun sait que ce sont les populations qui diminuent, qui sont les moins prospères à moyen terme. Mais en même temps, nous savons aussi que cette pression qui existe sur le plan démographique a des conséquences sur le chômage. C'est ce que vous vivez.

De la même manière, ici à La Réunion comme Outre-mer, la vie est plus chère. Il nous arrive de parler de déflation ou de désinflation. Mais pour beaucoup de nos concitoyens, la vie est encore trop chère. Les produits essentiels sont encore trop coûteux quand ils ne sont pas inaccessibles. Dès lors, il y a aussi dans votre belle île de La Réunion, trop de pauvreté, trop de désespoir et donc trop d'impatience, qui peuvent, à un moment ou à un autre, trouver d'autres terrains d'expression que celui du bulletin de vote. D'où, non pas la solidarité de la nation à l'égard de l'Outre-mer, d'où la nécessité de prendre en compte ce que peut apporter l'Outre-mer à l'ensemble de la France.

J'ai souhaité passer toute une journée elle a commencé tôt et finira tard pour regarder ce que votre territoire est capable de produire. J'ai vu des réalisations remarquables, en termes de production de sucre dans une usine qui est parmi les plus performantes du monde. Ce qui n'empêche pas un problème de compétitivité. J'ai vu des réalisations en termes de développement de patrimoine, de transition énergétique, tout à fait exceptionnelles. J'ai vu un port qui allait, par l'investissement, devenir non seulement le premier port français d'Outre-mer mais, sans doute, un port majeur dans la liaison entre l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

Vous avez donc ici toutes les conditions pour réussir. Vous n'êtes pas différents de la France dans son ensemble. Elle souffre de handicaps, de rigidités, de résistances et, en même temps, elle a toutes les conditions, tous les atouts pour parvenir au succès. Ce qui compte, c'est la confiance. Cette confiance, c'est le bien le plus rare, le plus précieux que nous devons aller chercher, parce qu'elle donnera le reste. C'est-à-dire l'investissement, la croissance, la consommation et puis surtout le partage d'un projet collectif.

L'Outre-mer est une priorité pour la France. En tout cas je l'ai fixé comme tel depuis 2012. Victorin LUREL d'abord, George PAU-LANGEVIN ensuite ont cette responsabilité. L'un et l'autre ont été membre à part entière du gouvernement. Il y a aujourd'hui 16 ministres de plein exercice. George PAU-LANGEVIN est l'une de ceux-là. C'était très important que l'Outre-mer puisse être à ce niveau, pour que chaque politique publique puisse avoir une dimension ultramarine.

Il y a eu des textes qui ont été votés, le plus souvent à l'unanimité. Je salue ici les parlementaires qui y ont beaucoup contribué. La loi sur la régulation économique Outre-mer, une des premières de mon quinquennat, votée à l'unanimité le 20 novembre 2012. Finalement, elle anticipait sur les professions réglementées, les monopoles, les rentes, puisqu'il s'agit tout simplement de mettre plus de concurrence. Non pas de stigmatiser telle ou telle profession, mais de faire en sorte qu'il puisse y avoir plus de fluidité, plus de transparence, plus de clarté pour que les prix soient également plus bas.

De la même manière, j'ai personnellement veillé à ce que le budget de l'Outre-mer soit préservé. Et il l'a été, malgré toutes les économies nécessaires que nous devons faire, et la baisse du déficit qui est indispensable. L'Outre-mer devait être, non pas sauvegardé mais préservé. Vous en avez ici des traductions : la nouvelle route du littoral, un des chantiers routier les plus importants de

France 1,5 milliard d'euro a été fortement soutenu par l'Etat.

La ligne budgétaire unique pour le logement a été remise à flot. Quand je dis « à flot », c'est parce qu'elle était à sec. Nous avons augmenté la dotation de plus de 12% depuis 2012, mais je ne considère pas que ce soit une fin en soi, puisque j'ai parlé de plan pour le logement à l'échelle nationale, il doit y avoir aussi un plan pour le logement pour l'Outre-mer. Avec un groupe de travail qui va d'ailleurs se constituer ici sur les simplifications, les normes, qui sont encore souvent plus abondantes que pour le reste du pays.

J'ai été attentif aussi aux revendications des professionnels de l'immobilier sur le logement intermédiaire. C'est bien de faire en sorte qu'il y ait plus de logements sociaux, et c'est encore mieux quand il y a aussi pour un certain nombre de catégories de la population qui veulent se loger hors du parc social d'accéder à la propriété ou à un logement décent à un loyer raisonnable. De la même façon, j'ai veillé à ce que nous puissions rattraper les retards en matière d'équipements publics en Outre-mer. Un fonds exceptionnel d'investissement a déjà permis d'investir 150 millions d'euros dans les Outre-mer. Quelques illustrations : le pôle sanitaire de l'ouest, c'est 140 millions d'euros qui ont été affectés pour cet équipement. La Réunion vient d'être retenue en tant que territoire de soins numériques avec le projet PLEXUS, là aussi très innovant, qui permet d'utiliser les nouvelles technologies à des fins de soins, sans que nous remplacions les professions de santé.

Mais au-delà de ce que nous pouvons faire sur le plan budgétaire, il y avait cette interrogation, lancinante : est-ce que les mesures de défiscalisation vont être pérennisées ? Là encore, dès 2012, nous avons fait les corrections nécessaires et supprimé un certain nombre d'abus. Nous avons maintenant un système de défiscalisation qui est pérenne et qui ne sera pas modifié d'ici la fin du quinquennat. Il a été même amélioré sur un certain nombre de points, protégé pour les PME et renforcé pour les grandes entreprises avec le crédit d'impôt investissement.

La Banque publique d'investissement a été également mobilisée pour l'Outre-mer et avec, là encore, le souci de répondre mieux aux besoins locaux et de pouvoir financer un certain nombre de projets qui, jusqu'à présent, ne trouvaient pas dans le système bancaire les ressources nécessaires.

Le pacte de responsabilité, il vaut pour toute la France. Il vise à fixer une trajectoire de baisse de cotisations sociales ou de prélèvements sociaux pour les entreprises et de baisses d'impôts, notamment à travers le CICE lié au travail, parce que c'est le travail qui doit être ici la seule priorité. Il y a des allègements de cotisations patronales, il y a une baisse de la fiscalité qui vaudra pour toute la France et donc pour l'Outre-mer.

J'ajoute que certains dispositifs de ce pacte de solidarité sont encore plus avantageux que les exonérations de cotisations sociales qui existent déjà pour l'Outre-mer. Nous aurions pu dire, puisque nous le faisons : nous n'avons plus besoin d'avoir d'un discours spécifique pour l'Outre-mer. Nous ne l'avons pas fait et donc il y aura cumul du pacte de responsabilité et de solidarité avec l'ensemble des dispositifs spécifiques de l'Outre-mer.

Mais j'entends aussi une revendication, elle m'a été adressée par un certain nombre de parlementaires ici présents qui m'ont dit « c'est bien le CICE ». Je préfère que l'on me dise que c'est bien que c'est mal. Et j'attends d'ailleurs des employeurs, qui sont maintenant les premiers bénéficiaires du CICE (et qui en auront d'autres dans les années qui viennent), qu'ils s'engagent dans ce processus. C'est essentiel.

Mais donc, est-ce qu'il ne faudrait pas adapter le pacte de responsabilité et de solidarité à l'Outre-mer ? J'ai considéré que cette revendication était légitime parce qu'il y a cette spécificité : le chômage, trois fois plus élevé que dans l'Hexagone. Alors le CICE sera porté à 9% pour l'Outre-mer au lieu de 6%, ce qui provoquera un avantage supplémentaire en termes de coût du travail d'environ 160 millions d'euros.

Est-ce qu'il peut être possible pour l'Outre-mer de différencier selon les secteurs ? J'ai entendu là aussi cette revendication. Parce qu'il y a déjà des secteurs qui sont reconnus comme particuliers Outre-mer. Donc j'ai demandé, et les parlementaires seront associés à cette réflexion, qu'il y ait un examen juridique qui nous permette de savoir si nous pouvons faire cette différenciation. Et si

elle est conforme au droit, alors il y aura un taux de CICE particulier pour ces secteurs. Ce sont des efforts budgétaires lourds que nous consentons ici. Mais nous ne les dépensons pas pour rien, parce que j'ai confiance dans les acteurs économiques. Je demande qu'ils respectent leurs engagements, c'est légitime. Je ne suis pas dans la suspicion, je ne suis pas dans la mise en cause, je suis simplement dans le respect de la parole qui a été donnée. Un pacte est fondé sur la confiance. L'Etat et j'en remercie les parlementaires qui se sont associés à ce processus a fait ses choix. Le Parlement les a approuvés. Il y a une trajectoire sur trois ans. Les partenaires sociaux qui ont signé le pacte ont souhaité être associés à ce processus pour vérifier si les sommes qui vont être versées vont être affectées à l'investissement et à l'emploi.

Je souhaite qu'Outre-mer les acteurs économiques puissent également prendre leurs responsabilités dès lors que l'Etat fait cet effort. Et pour que les choses soient bien claires, la ministre George PAU LANGEVIN a proposé une feuille de route économique pour l'Outre-mer avec trois principes qui me paraissent bons et pas simplement pour l'Outre-mer.

Premièrement, que le cadre fiscal soit lisible, adapté et stable. Je l'ai dit pour la défiscalisation. On ne peut pas imaginer qu'une année budgétaire soit un cadre suffisant, un terme suffisant. Il faut être sur un cadre stable de trois ans.

Deuxièmement, priorité à la recherche et à l'innovation. C'est pourquoi, pour tout l'Outre-mer, le crédit impôt recherche passera de 30 à 50%. Parce que je souhaite que le secteur privé ultramarin démontre sa capacité d'innovation.

Quand je suis sur l'île de La Réunion, je n'ai pas de doute, il y a des gisements de technologie, il y a des inventions que les entreprises, grâce à leurs salariés, réussissent à produire. Il y a des cadres qualifiés qui devront être retenus comme base du crédit impôt recherche, pour que ces cadres qualifiés réunionnais, si c'est possible, puissent être pour les employeurs un facteur aussi d'incitation à l'investissement. Cette mesure sur le crédit impôt recherche figurera dans la prochaine loi de finance pour 2015.

Je sais aussi qu'il y a des problèmes de financement, il y en a partout. D'ailleurs, je convoquerai au mois de septembre les Assises du financement de l'investissement. Qu'est-ce que nous constatons en France ? Un haut niveau d'épargne et une insuffisance d'investissement. Il y a donc un problème d'adéquation. Il faut que l'épargne française puisse être affectée, davantage qu'aujourd'hui, à l'économie réelle, à l'économie productive. Quand je parle de la finance, c'est celle qui prend une part de cette épargne pour la placer sur d'autres produits, sans qu'il y ait de retombées positives pour l'emploi et pour la croissance. Nous veillerons à ce que le financement des entreprises soit facilité.

La Banque centrale européenne aura aussi son rôle à jouer. Elle doit fournir des liquidités et elle doit même faire en sorte que les banques puissent être incitées à prêter davantage aux PME. Au niveau national, nous ferons de la même manière. Nous inciterons davantage les banques à financer l'économie. Mais là encore, spécificité de l'Outre-mer, nous devons même préfinancer un certain nombre de dispositifs. Exemple : j'ai évoqué le crédit d'impôt et d'investissement qui est une mesure reconnue comme positive pour les grandes entreprises de l'Outre-mer. Sauf qu'il est versé avec retard. La Banque publique d'investissement devra donc préfinancer ces dispositifs. De même, je souhaite que l'ensemble des acteurs économiques, je les ai rencontrés il y a quelques heures au port, puissent bâtir ensemble une convention de partenariat pour l'exportation. Parce que nous ne pouvons pas raisonner simplement en économie fermée. Nous devons nous dire : « qu'est-ce que nous pouvons exporter, vendre, en particulier ? ». J'attends de vous que vous puissiez définir une stratégie d'exportation.

Il y a le tourisme, ce n'est pas de l'exportation, c'est la manière de faire venir des devises de l'extérieur. Vous avez des atouts naturels patrimoniaux, environnementaux considérables. Mais faisons-nous assez ? Portons-nous suffisamment l'effort sur les équipements, les prestations ? Nous avons cette chance maintenant de pouvoir, avec l'investissement qui va se faire au port, accueillir de grands paquebots demain.

Faut-il encore que nous facilitons les visas, puisqu'ici il y avait une situation invraisemblable où il y avait des gens qui voulaient venir pour consommer et on ne leur donnait pas la possibilité de le faire. J'ai mis fin à cette aberration. Tous ceux qui veulent consommer en France sont les

ramer à l'été, mais à cette occasion, tous ceux qui veulent consommer en France sont les bienvenus pour y dépenser le plus d'argent possible. Depuis le 1er août, les visas sont facilités notamment pour nos amis indiens et chinois qui veulent découvrir La Réunion et qui auront toute facilité pour le faire.

Je sais aussi qu'il y a des problèmes lancinants de dettes fiscales et sociales, pas simplement dans le secteur de l'hôtellerie, mais dans l'ensemble des secteurs économiques. Là aussi, je souhaite qu'une initiative soit prise par le gouvernement. Il ne s'agit pas de récompenser les mauvais payeurs, ceux-là doivent être mis hors de ce dispositif, mais de permettre à des entreprises saines de pouvoir continuer leurs activités.

Et je n'oublie pas l'économie sociale et solidaire parce que cela peut être aussi, pas simplement pour l'Outre-mer, un facteur de développement. La Caisse des dépôts a bien voulu s'engager dans deux directions. La première, c'est sur l'économie sociale et solidaire, la création d'un fonds spécifique pour l'Outre-mer. Je veillerai à ce que ce fonds puisse être le plus rapidement possible disponible.

Et puis, même si cela ne concerne pas que l'économie sociale et solidaire, il y a pour l'Outre-mer, la volonté de la Caisse des dépôts de favoriser l'embauche du premier salarié dans les petites entreprises, les toutes petites entreprises. Là aussi, les 4 000 premiers recrutements en Outre-mer seront bénéficiaires de cette intervention de la Caisse des dépôts.

On peut avoir autant de mesures positives, faut-il encore qu'il y ait des secteurs économiques qui puissent avoir une vision de leur avenir. Et je veux évoquer l'agriculture. Ici l'agriculture, c'est un secteur qui occupe une partie de la population active, près de 10%. Ici l'agriculture, cela nourrit la population, cela préserve l'environnement, et cela peut être aussi un facteur d'exportation. Ici, c'est la filière canne qui est un pilier de l'agriculture réunionnaise. A partir de là, nous devons être extrêmement vigilants. Cette filière peut être menacée par la fin des quotas sucriers sachant l'échéance 2017, on peut s'en rappeler.

Puisque c'est 2017, nous devons préparer d'ores déjà ce processus. C'est ce que je suis venu dire à Bois-Rouge dans une usine moderne avec une très belle performance des salariés et des dirigeants. J'ai fait l'annonce que, non seulement nous préserverons l'aide nationale de 90 millions d'euros qui s'ajoute au dispositif européen, mais que, selon les calculs du député FRUTEAU, nous pourrions même rajouter 38 millions d'euros pour que nous soyons sûrs de préserver la compétitivité.

J'ai également annoncé que, par rapport aux sucres spéciaux, nous serons extrêmement attentifs pour que, dans le processus de négociation sur la libéralisation des échanges, ces produits soient exclus. Parce qu'il est très important que la filière canne reste une filière dominante dans l'agriculture réunionnaise et dans l'agriculture française. Pourquoi ? Parce qu'elle permet la diversification. Le ministre pourrait développer davantage que moi cette réalité. C'est parce qu'il y a cette production, qu'il y en a d'autres, aussi bien dans le domaine de l'élevage que dans le domaine des engrais, que dans le domaine également de l'énergie. Je vous le réaffirme ici, l'État prendra toutes ses responsabilités pour que la filière canne puisse être encore une filière d'avenir. Je veux évoquer ensuite le sujet de la mer. Je l'ai fait à l'instant au port, à Port-Réunion. La France, grâce aux Outre-mers, est une nation maritime. La France dispose du deuxième domaine maritime du monde. La France a cette chance d'être une grande nation capable d'être présente sur tous les océans.

La mer, ce n'est pas simplement une voie de communication, c'est aujourd'hui une ressource considérable. D'abord parce que c'est sur la mer que se transportent les marchandises. D'où l'enjeu de ce qui va se passer à Port-Réunion, puisque l'on va créer un « hub » de transbordement dans l'Océan indien. On va utiliser la position réunionnaise pour pouvoir transporter ce qui peut être utile dans l'ensemble de la zone avec des prolongements en termes de logistique, en termes d'entretien, en termes de réparation. Bref, nous pouvons faire de Port-Réunion un grand port de l'ensemble de la région retrouvant ainsi l'Histoire, c'est-à-dire la route des Indes et l'île Bourbon, avec des conditions économiques qui sont celles de la mondialisation. La mondialisation nous fait parfois peur. Ici c'est une chance pour La Réunion, à condition qu'elle saisisse ses atouts et sa position géographique en est un. Et donc il y aura une exploitation de la

mer. Il y a un enjeu international. Je discuterai, après-demain aux Comores, de la délimitation des domaines maritimes. Parce qu'il y a là une compétition aussi qui s'installe pour savoir où passent exactement les frontières.

Nous devons bien mesurer que la mer est une source d'énergie, d'énergie aujourd'hui. Pas simplement de production gazière ou de production pétrolière mais d'énergie par son mouvement, par son flux, par ses courants. Aujourd'hui, il y a de grands projets pour produire de l'électricité en profitant de la différence de températures entre les eaux de surface et les eaux de profondeur. C'est cette idée qui en a entraîné d'autres puisqu'ici à Saint-Denis vous avez le projet SWAC qui est porté par GDF Suez. Votre idée, appuyée par le Conseil régional, c'est de climatiser tous les bâtiments publics grâce à l'eau froide des profondeurs.

Pour rendre ce projet réalisable, nous avons modifié la loi afin de permettre de rémunérer l'énergie non consommée, les fameux négawatts. Le décret d'application vient d'être publié. Ce projet pourra être porté. Il pourra, là aussi, être une innovation mondiale. Il y a même d'autres idées. Monsieur VIRAPOULLE m'a dit qu'il pensait qu'il pouvait vendre aux pays de la péninsule arabique l'eau pure des montagnes qui se jette dans l'océan depuis les falaises. Nous allons expertiser ce projet dans le cadre de la transition énergétique et je sais que la députée y travaille. Nous devons mettre tout ce qui est possible à travers la nature au service de l'économie d'énergie ou de la production d'énergie. Dans quelques semaines, il y aura cette discussion sur la transition énergétique. C'est une des grandes lois du quinquennat. Je souhaite que l'Outre-mer s'engage pleinement dans cette diversification énergétique, dans ces énergies renouvelables, dans les économies d'énergie, parce que vous avez en plus, vous, la responsabilité de la biodiversité.

Mesdames et Messieurs, il y a deux grands défis que nous avons à relever. Le premier, je n'ai cessé de l'évoquer, c'est celui de l'emploi. L'emploi, c'est d'abord celui des jeunes, je ne dis pas cela pour écarter la responsabilité qui doit être la nôtre par rapport à d'autres catégories de la population. Il n'y a pas un chômeur qui vaudrait plus qu'un autre. Mais il y a cette exigence, à travers cet appel de la jeunesse, à pouvoir être considéré dignement dans la société.

C'est pourquoi j'ai annoncé, dès mon arrivée ici, que pour le RSA il y aurait d'abord l'expertise de la proposition de Gilbert ANNETTE pour savoir comment nous pouvons mieux utiliser ces fonds à de fins d'emplois et non pas d'assistance, même si je n'aime pas le mot. Deuxièmement, pour les « emplois d'avenir », c'est la première annonce que j'ai faite : qu'il puisse y avoir une réduction de la participation des collectivités et des associations dans l'activité et dans le financement des « emplois d'avenir » qui aujourd'hui appelle 25% de contribution et qui demain serait réduite à 10%.

Mesdames et Messieurs les élus, cette demande m'a été faite il y a déjà plusieurs mois. Je fais cette annonce pour La Réunion, je veux que cette annonce ne soit pas regardée simplement comme de circonstance, parce que je suis parmi vous. Vous avez à réussir cette opération car elle pourra être généralisée à d'autres territoires d'Outre-mer et peut-être à d'autres départements de France. Vous devez réussir cette opération, pour la jeunesse, pour le bon usage des fonds publics et également pour la responsabilité morale qu'est la nôtre quand un dispositif existe il doit être pleinement utilisé.

Je ne peux pas accepter qu'il puisse y avoir dans une préfecture de France, des crédits destinés à l'emploi des jeunes qui restent inutilisés. A cet égard, même pour les « emplois d'avenir » dans le secteur privé, s'il y a des possibilités qui ne faussent pas la concurrence, pour que nous puissions pleinement utiliser les « emplois d'avenir », je suis prêt également à des dérogations. Mais vous devez d'abord montrer l'exemple, vous les élus, vous les responsables associatifs. Pour que demain il y ait ces 40 000 « emplois d'avenir » qui puissent être créés dans votre région.

Ensuite il y a ce que nous avons regardé avec Patrick LEBRETON, c'est-à-dire l'emploi régional. Il ne s'agit pas d'installer ou d'introduire je ne sais quel quota ou je ne sais quelle réserve, je ne sais quelle obligation. Nous avons des règles dans la République. Le principe, c'est que les emplois sont ouverts à toutes les catégories de citoyens, d'où qu'ils viennent. Mais en même temps, j'entends ce qui m'est dit par les jeunes ou par ceux qui les représentent. Quand ils ont la

qualification, quand ils ont le diplôme, quand ils ont fait l'effort pourquoi ne sont-ils pas recrutés dans les emplois publics ou appelés à concourir ou tout simplement accompagné par Pôle emploi pour qu'ils puissent répondre aux offres du secteur privé ?

Il faut agir et c'est ce que j'ai annoncé. Agir cela veut dire, sur la base du rapport qui m'avait été présenté, faire en sorte que sur les concours il puisse y avoir des filières de préparation ou de classes préparatoires et que sur les mutations nous puissions utiliser le critère du centre des intérêts moraux et matériels pour permettre à des fonctionnaires de revenir travailler à La Réunion et puis aussi que nous puissions accompagner des jeunes dans leur parcours de formation pour leur donner toutes les chances d'être recrutés là où nous allons précisément créer des emplois.

C'est le défi principal : l'emploi. Cela vaut pour toute la France. Nous devons nous mobiliser tous. C'est une grande cause, nous avons nos sensibilités, nos intérêts, parfois qui ne sont pas toujours convergents entre forces économiques et forces sociales. Parfois nous n'avons pas forcément les mêmes échéances, certains regardent les élections avec une espèce d'obsession qui finit par les freiner ou par les paralyser. Mais nous avons une obligation, c'est la France. Parce que nous devons faire en sorte que la France ait confiance dans son avenir et le seul critère de la confiance c'est l'emploi.

Est-ce que nous sommes capables de créer des emplois ? Est-ce que nous sommes capables de réduire le chômage ? Pas simplement sur un mois, durablement ? Est-ce que nous sommes capables de faire de la croissance ? D'utiliser tous nos atouts, toutes nos ressources, toutes nos capacités pour en arriver là ? D'où le pacte ! Ce pacte de responsabilité, au-delà de ce qu'il peut représenter en termes de milliards d'euros ou de dispositifs même si cela compte, c'est justement de fédérer toutes les énergies et de s'y mettre. Ce qui manque à notre pays, c'est justement cette capacité de se rassembler sur l'essentiel, quitte après à faire les vérifications au moment des scrutins. Cette mobilisation-là est majeure parce que nous avons un deuxième défi à relever, c'est la capacité à vivre ensemble.

Ce n'est plus aussi simple de vivre ensemble avec ce qui se produit dans le monde, avec l'exacerbation des passions, avec les difficultés économiques, avec les peurs qui font craindre que ce soit l'autre, le voisin, qui soit source de toutes les nuisances Avec ce sentiment parfois qui peut habiter un certain nombre de nos compatriotes que nous serions dans le déclin, que c'était mieux avant Je voudrais bien les accompagner sur ce qu'était la société d'avant, le monde d'avant, les crises d'avant, les guerres d'avant ! Il y a cette situation et on voit bien qu'à chaque fois il peut y avoir l'exacerbation de ces peurs, de ces conflits.

Vivre ensemble, vivre dans le respect ensemble. Vivre aussi avec des règles communes qui n'empêchent pas la diversité. Notre société a toujours été diverse et la société réunionnaise en est une illustration. Est-ce que cette diversité nous empêche d'être unis sur l'essentiel, d'être amoureux de la France pleinement et ici vous l'êtes entièrement ? Non. Donc nous devons être capables de relever ce défi là. Il n'est pas sans liens avec le premier. Un pays qui a confiance dans son avenir n'a pas de doutes sur sa cohésion. Ce sont les deux grands défis que nous avons à relever.

Ici à La Réunion, où l'on pourrait se dire que tout est plus difficile, vous êtes capables de vous mobiliser. C'est pourquoi il y a une forme de modèle réunionnais qui peut être source d'inspiration. Se mobiliser sur l'essentiel, être capable de développer des innovations, des technologies de demain, respecter l'environnement et en faire un atout, utiliser le patrimoine, celui de la jeunesse, celui de la nature, celui de la culture pour en faire un mode de développement Oui, vous êtes capables de produire ce qu'il y a de mieux dans la société française alors, Mesdames et Messieurs, ayez confiance dans votre avenir, ayez confiance dans La Réunion, ayez confiance dans la République et dans la France ! Merci.